

Compte rendu de la réunion du Conseil de l'école doctorale - 104 Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE)

Vendredi 17 mars 2023 à 14h00

Salle D-201-N à l'IMT Nord Europe - Cité Scientifique - Villeneuve d'Ascq

Etaient présents :

Membres du Conseil

- Mme Véronique RIFFAULT
- M. Frédéric PAROL
- M. Christophe VAN BRUSSEL
- Mme Pauline DELPIERRE
- Mme Mégane VENTURA
- M. Sébastien LEGENDRE
- M. Michel MILLARES
- M. Patrick CORDIER
- M. Vincent PHALIP

Etaient excusés

Membres du Conseil

- Mme Sylvie DAVIERO
- M. Maxime BEAUDOR
- M. Maxence MENDEZ
- M. Clément SAKAEL
- Mme Hélène SELOSSE
- Mme Céline TOUBIN
- M. Xavier VEKEMANS
- M. Nicolas TRIBOVILLARD
- M. Jean-Paul CORNARD
- M. Jean-François PAUL

Membres invités :

- M. Marc LEFRANC
- Mme Claire BUGNER
- M. Kamal LMIMOUNI
- M. Simon SAMSOEN
- Mme Angéline PELUS
- Mme Betty FIGULA
- Mme Sophie DUQUESNE
- M. Thierry ELIAS
- M. Mathias MEUNIER
- M. Raphael PERONI

Membres invités :

- M. Denis DAMIDOT
- M. Yann PENNEC
- M. Philippe PERNOD
- Mme Isabelle FOURNIER
- Mme Soukaina MOUNTADIR
- M. Nicolas MONTROUSSIER

Les secrétaires de séance étaient Betty Figula et Christophe Van Brussel

Présentation de l'ordre du jour :

- 1) Evolution de la rémunération des doctorant.e.s
- 2) Préparation du jury 2023 / Point sur les allocations de thèse 2023
 - a. Allocations Régionales
 - b. Allocations « blanches » et labelisées de ULille
- 3) Elections des représentants des doctorants / Bilan du mandat 2021-2023
- 4) Budget prévisionnel 2023 : mise à jour
- 5) Communication : réseaux sociaux / site web et documentation
- 6) Agenda de l'ED
- 7) Points divers

Ouverture du Conseil à 14h05







Frédéric Parol (FP) ouvre la réunion en proposant un tour de table. Tout le monde se présente. FP présente le personnel de l'ED, les adresses emails, du site et des réseaux indiqués sur le support power point pour la réunion.

1. Evolution de la rémunération des doctorant.e.s

FP informe le Conseil que la rémunération des doctorant.e.s évolue avec la publication de l'arrêté du 28/12/2022. Le salaire brut pour les titulaires d'un contrat doctoral (décret du 23/04/2009) va connaître une évolution chaque année jusqu'en 2026 (augmentation de 100 euros brut/mois) et elle concernera tous les contrats en cours.

Pour les financements via un projet CIFRE, entreprise, agences de recherche (ADEME, CEA...), ce sont des contrats CDD. Ils ne sont donc pas impactés par la revalorisation. Les salaires dépendent toujours de la grille salariale de l'employeur

FP explique l'impact de ces changements, sur le début des nouvelles thèses : moins de contrats doctoraux ouverts par l'établissement ULille pour la rentrée 2023 car l'enveloppe allouée par l'Université est fixe.

Claire Bugner (CB) représentant la Région intervient et informe que la Région HDF a anticipé cette revalorisation avant la publication de l'arrêté du 28/12/2022. Plus d'un million d'euros ont été sécurisés pour les doctorants contractuels. Elle pose une question sur 3 cotutelles en préparation pour l'ED SMRE – Elle propose que l'on alterne les périodes en 6 mois au lieu de faire une seule période à 18 mois car cela coûte plus cher. FP propose que l'on se penche sur ces cas particuliers en fin de Conseil et de continuer l'ordre du jour.

Avant de passer au point suivant, FP rappelle que si la thèse va au-delà de la durée initialement prévue (3 ans) et quel que soit le contrat initial, il est obligatoire d'assurer un soutien financier minimum durant la période supplémentaire passée au laboratoire (1300€ net/mois au 01/09/2023 – seuil minimal)

2. Préparation du jury 2023 / Point sur les allocations de thèse 2023

FP commence par **les allocations régionales** et introduit ce point par **des informations générales**: 164 sujets ont été déposés (U Lille, INSERM, CNRS, IPL) et 42 dossiers déposés par d'autres établissements. Il revient sur la particularité qui a été faite pour l'ED BSL où 27 dossiers « blancs » ont été ouverts (c'est un test). Afin d'être explicite, FP explique au Conseil le déroulement du concours de l'ED BSL et son mode de recrutement qui est basé sur des auditions de tous les candidats.

Il précise que le choix des sujets financés par la Région se fera à l'issue du concours de cette ED pour éviter la perte de financements Région comme il a pu se produire l'année passée pour des candidats moins bien classés aux auditions.

FP a assisté à la réunion de concertation du Conseil Régional du 13 mars 2023 associant l'ensemble des ED (hors BSL). Le dispositif FEDER est de nouveau mobilisable avec participation de l'Initiative d'excellence.

Plus précisément, pour l'ED SMRE, **27 sujets ont été soumis à la Région HDF par U Lille ou le CNRS** et **6 par d'autres établissements/organismes** (Centrale Lille, IMT NE, INRAE, Junia). Les différents sujets sont présentés sous forme de tableaux auxquels FP a ajouté une colonne avec l'ajout de la priorisation de la région. Au final pour l'ED,17 sujets ont été priorisés en « Priorité Haute » et « Priorité principale si ». Les autres sont en priorité moyenne.

A la demande de FP, CB apporte des précisions : à **l'échelle Région HDF, 292 sujets ont été déposés au total.180 sujets ont été priorisés** pour actuellement un budget à la Région de **150 à 153 sujets finançables**. 100 sujets sont en priorités basses. C'est en cours de consolidation. Pour SMRE, elle informe que tous les sujets déposés par SMRE sont en priorité haute ou moyenne, qu'il n'y a pas de sujet en priorité basse car l'ED SMRE a fourni de très bons sujets. CB insiste sur le fait qu'il est important de proposer de très bonne candidature y compris sur les sujets actuellement en priorité moyenne car il sera important que les EDs proposent des listes complémentaires à l'issu de leur jury de sélection. Pour les sujets soumis par l'ED BSL, CB précise qu'ils ne sont pas vraiment blancs : ils ne sont simplement pas soumis au système de priorisation comme pour SMRE.

Kamal Lmimouni (KL) apporte un complément au tableau présenté par l'ajout de deux sujets priorisés par la Région pour l'IMT NE.

En ce qui concerne les **allocations blanches et labellisées U Lille**, FP montre la proposition d'attribution de l'établissement pour chaque ED adoptée en Conseil Scientifique (CS) le 2 mars 2023. Cette proposition prévoit **la diminution de deux allocations par rapport à l'année passée pour l'ED SMRE**. FP nous fait part de ses inquiétudes et de sa volonté de proposer une remise en question des critères existants. Cependant, il y a des possibilités de faire évoluer les choses notamment par l'augmentation des soutenances d'HDR: les jeunes collègues se lancent davantage dans l'HDR et c'est une très bonne chose!

FP fait le constat que pour l'ED SMRE le nombre d'allocations blanches diminue chaque année depuis 3 ans. Marc Lefranc (ML) remarque que le nombre de soutenances est identique à l'ED BSL avec deux fois moins d'HDR pour SMRE. Ce constat a été mis en exergue au dernier CS. Une discussion s'engage.







FP fait aussi remarquer que la revalorisation du salaire des contrats doctoraux a eu pour incidence qu' **ULille a** « **perdu** » **10 allocations blanches à distribuer aux EDs** (hors allocations labellisées et allocations des PG) et que suite à des interrogations d'élus lors du CS du 2 mars **un groupe de travail va être mis en place** par ULille **pour rediscuter des clés de répartition des allocations blanches**.

FP présente ensuite le détail des allocations labelisées au titre de l'accompagnement des chaires Professeur Junior, puis celles liées à l'accompagnement des Graduate Programme (GP). Pour l'ED SMRE, cela représente **3.5 sujets**. ML explique que l'idée a été de donner des supports entiers sur certains sujets afin qu'ils puissent trouver des candidats tout de suite. Pour ceux qui ont des demi-financements, ils sont assurés d'avoir l'autre demi financement par leur Labex, LAI ou Equipex. Ainsi, tous les candidats présentés ont bénéficié de supports entiers.

Pour conclure sur ce point, FP informe que Centrale Lille va financer également des sujets. Pour l'IMT, ca se discute plus tardivement. KL assure que les sujets financés par la Région seront soutenus par l'établissement IMT NE.

3. Elections des représentants des doctorants / Bilan du mandat 2021-2023

Les candidats ont eu jusqu'au 15 mars 2023 pour déposer leurs listes. FP rappelle qu'il y a 5 sièges pour le collège des doctorants au sein du Conseil de l'ED. L'ED a encouragé les mixités hommes/femmes, de laboratoires et d'établissement pour une meilleure représentation des doctorant.e.s. L'ED a reçu 5 listes :

Titulaire : BELURIER Alane (1ère année - BioEcoAgro - U Lille)
Suppléant : TEUFFO Florian Jildas (1ère année - BioEcoAgro - U Lille)

Titulaire : ALI SAID Fayida (2ème année- Lasire - U Lille) Suppléant : SHALAK Mohamad (1ère année- Lasire - U Lille)

Titulaire : LESUEUR Philippe (1ère année -LOA - U Lille) Suppléant : MIRI Robin (2ème année -LOA - U Lille)

Titulaire : MOLINES Chloé (1ère année -UMET- U Lille) Suppléant : SALAUN Pauline (1ère année -UMET- U Lille)

Titulaire : IUNG Alexis (2ème année - CERI EE - IMT Nord Europe)

Suppléant : PASCAUD Marius (2ème année - CERI EE - IMT Nord Europe)

Le nombre de listes correspond au nombre de sièges à pourvoir, FP propose au Conseil de ne pas faire d'élections vu la situation et que tous les candidats sont élus d'office.

FP remercie les représentant.e.s présent.e.s pour ce mandat et propose qu'ils soient présent.e.s au prochain Conseil pour accompagner les nouveaux-elles représentant.e.s. Il souhaite cet échange entre ancien.nes représentant.e.s et nouveaux.elles afin d'expliquer le rôle de représentant.e des doctorant.e.s.

FP présente au Conseil les réponses au questionnaire envoyé récemment aux représentant.e.s. Il donne des pistes de réflexion pour améliorer le système, même s'il n'y a eu que 3 retours. Pauline Delpierre (PD) demande l'emploi des adresses professionnelles ULille pour les mails car elle n'a vu que tardivement cette enquête. Une discussion s'engage au fur et à mesure des réponses.

Michel Millares (MM) demande comment les doctorants communiquent entre eux ? Avez-vous des permanences ? MM fait le parallèle avec les permanences avec les délégués représentants des personnels qu'il peut y avoir dans son entreprise. Mégane Ventura (MV) répond : on se voit au laboratoire et dans les couloirs. D'où une mise en évidence de l'utilité de la mise en place de réunions proposées par la direction de l'ED.

Au sujet de la possibilité de créer un réseau d'alumni, Angélique Pelus (AP) y voit un très grand intérêt car elle dispose d'un cursus ingénieur et que c'est très pratiqué en école d'ingénieur.

Dans ce questionnaire, il a été fait aussi référence à la cérémonie des docteurs qui a eu lieu le 16 mars 2023. La cérémonie de remise des diplômes devrait se faire bien avant la date actuelle (début décembre/fin janvier) car beaucoup s'en vont des HDF voire de la France

Au final, FP se dit très satisfait des réponses, de nombreuses pistes ont été ouvertes et il proposera des réunions entre l'ED et les nouveaux et nouvelles représentant.e.s pour échanger sur ce que l'on attend d'eux et qu'ils puissent poser des questions pour comprendre ce qu'est le rôle d'un.e représentant.e des doctorant.es au Conseil de l'ED.







4. Budget prévisionnel 2023 : mise à jour

FP a souhaité faire une présentation consolidée du budget prévisionnel 2023. Il est notamment complété au niveau des recettes par les reversements de Centrale Lille et l'IMT NE qui sont arrêtés et au niveau des dépenses par les mobilités des doctorant.e.s déjà engagées, les frais liés aux cours de l'ED, les frais de missions qui sont plus importants que l'année passée car les journées ADUM auront lieu les 11 et 12 mai 2023 à Aix en Provence. L'ED s'y déplacera du 10 au 12 mai (Frédéric Parol, Christophe Van Brussel et Betty Figula)

5. Communication : réseaux sociaux / site web et documentation

Véronique Riffault (VR) fait un point sur la communication (site web et réseaux sociaux). Une mise à jour du site web et des formulaires ADUM a été faite pour « dégenrer » le contenu. VR a déjà reçu un retour positif de collègues féminines. L'ED a pris contact avec un prestataire extérieur pour traduire l'entièreté du contenu du site en anglais.

KL fait remarquer que l'offre CPJ est en français seulement sur le site de l'université : il serait bien de le traduire.

VR informe le Conseil qu'il reste un travail à faire sur les formulaires de CSI (intégration des points prévention et tutoriels).

VR a relancé les comptes Twitter (236 abonnés) et LinkedIn (404 abonnés) de l'ED. Elle a identifié des comptes doctorant.es/encadrant.es pour LinkedIn et c'est en cours pour Twitter. Actuellement, en plus du site web, les soutenances sont mises en valeur par la newsletter LinkedIn 1 fois/semaine – 209 abonnés, 1 tweet/soutenance. Sont régulièrement diffusés les actualités de l'ED, MT180, actus ED, prix de thèse, et l'ED partage des infos du Collège Doctoral ou des offres d'emploi.

Une Page alumni a été « retrouvée ». Elle avait été créée par Joel Cuguen mais elle était « dormante » : une réflexion est en cours sur son intérêt et son contenu (docteur.es ED SMRE seulement ? quel(s) objectif(s) ?)

6. Agenda de l'ED

Après être revenu sur la cérémonie des docteurs du 16 mars, FP présente les prochaines dates et événements à retenir :

En ce qui concerne les candidatures de thèse 2023 :

- 01 mars: date limite de dépôts des sujets sur les sites Web des labos et dans ADUM
- 19 mai : date limite de retour des dossiers de candidature
- 01 juin : Commission de sélection des candidatures

En ce qui concerne les prochaines dates de réunion de la Commission Pédagogique de l'ED pour 2023

- 01 juin : Commission d'admission/sélection des candidatures 2023
- 13 octobre 14h
- 08 décembre 14h

En ce qui concerne les prochaines dates de réunion du Conseil de l'ED pour 2023

- **30 juin** 14h
- 15 décembre 14h

L'enquête ministérielle SIREDO est lancée. Elle est à rendre pour le 28 avril 2023.

La prochaine rentrée doctorale Startdoc a été fixée au 7 décembre 2023 à Lille Grand Palais.

7. Points divers

FP informe le Conseil qu'un point sur la composition des jurys de thèse a été abordée à la dernière Commission pédagogique de l'ED. La commission s'est penchée sur le statut des co-financeurs de la thèse. Doit-on les considérer comme membres externes ou internes ? La proposition de l'ED est que par défaut, il faut les considérer en priorité comme des « membres invités », sinon dans le jury, ils seront « membres internes »

Le 7 mars dernier, a été organisé une réunion d'information entre l'ED et l'IMT NE. FP propose de poursuivre ces échanges par secteur (chimie, physique, bio, ...).

FP fait un point sur l'état d'avancement de la mise à jour de la documentation de l'ED pour la mettre en conformité avec l'arrêté d'août 2022. Ainsi, ont été mis à jour le nouveau dossier de candidature et ses annexes, le document de soutenance. En ce qui concerne les nouveaux documents pour le CSI, l'objectif est une finalisation pour mi-avril 2023 pour 1er envoi d'information aux laboratoires courant mai. FP indique que l'ED n'acceptera plus de réinscription sans CSI et qu'il faudra bien utiliser les derniers documents qui seront mis à disposition sur le site internet de l'ED.

L'ED projette d'intégrer une rubrique « formations pour les encadrants » sur son site internet :

Formation à l'éthique et l'intégrité scientifique







· Formation à l'encadrement

KL dit que ces formations sont déjà obligatoires à l'IMT NE.

Sébastien Legendre (SL) demande si elles ne peuvent pas être proposées aux entreprises ? Peut-on développer ces formations en formation professionnelle pour les encandrant.es en entreprise de thèses CIFRE notamment ?

KL répond qu'il va explorer cette possibilité au niveau du Collège Doctoral.

AP propose aussi qu'il y ait également une formation sur la sensibilisation aux harcèlements. FP précise que c'est une obligation déjà portée par l'établissement.

Il n'y a aucune autre intervention.

La séance est levée à 16h00

Professeur Frédéric PAROL Directeur de l'Ecole Doctorale SMRE







